

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.01.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 31.08.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Xenturion
- **Code du produit:** 100563
- **Numéro d'enregistrement** W6085-3
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation** SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
- **Catégorie du produit** PC27 Produits phytopharmaceutiques
- **Emploi de la substance / de la préparation** Herbicide
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **Service chargé des renseignements:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)
Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS08



GHS09

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
fluazifop-P-butyl (ISO)

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.01.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 31.08.2023

Nom du produit: Xenturion

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

EUH208 Contient fluazifop-P-butyl (ISO). Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

· 2.3 Autres dangers
· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges
· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 68920-66-1 NLP: 500-236-9	Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated ⚠ Aquatic Chronic 2, H411 ⚠ Skin Irrit. 2, H315	≥25-<30%
CAS: 111-87-5 EINECS: 203-917-6	octane-1-ol ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	≥10-<20%
CAS: 79241-46-6	fluazifop-P-butyl (ISO) ⚠ Repr. 2, H361d ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥10-<20%
CAS: 26264-06-2 EINECS: 247-557-8	Calcium Dodecylbenzene sulphonate ⚠ Eye Dam. 1, H318 ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	≥2,5-<3%
CAS: 108-88-3 EINECS: 203-625-9	toluène ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Repr. 2, H361d; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	≥0,1-<1%
CAS: 64742-65-0 EINECS: 265-169-7	distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant ⚠ Asp. Tox. 1, H304	≥10-<20%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours
· Remarques générales:

Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence, un centre anti-poison ou un médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

· Après inhalation:

Amener les sujets à l'air frais.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 16.01.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 31.08.2023

Nom du produit: Xenturion

(suite de la page 2)

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

En cas de présence de lentilles de contact, les enlever au bout de 5 minutes et rincer de nouveau les yeux.

· **Après ingestion:**

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas faire vomir en raison de la présence de distillats de pétrole et/ou de solvants aromatiques.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

L'aspiration peut entraîner un œdème pulmonaire et une pneumonie.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique (décontamination, fonction vital), aucun antidot connu.

Ne pas faire vomir en raison de la présence de distillats de pétrole et/ou de solvants aromatiques.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

La distance de retour de flamme peut être considérable.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· **Autres indications**

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Attention aux vapeurs accumulées qui peuvent former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Supprimer toute source d'incendie potentiel. Attention aux retour de flamme.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.01.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 31.08.2023

Nom du produit: Xenturion

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.
A conserver dans un résipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.

- **Indications concernant le stockage commun:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Interdire l'accès aux enfants.
Tenir à l'écart des matériaux combustibles.

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Produit phytosanitaire
Produit destiné à l'agriculture.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

108-88-3 toluène

VLEP	Valeur momentanée: 384 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 76,8 mg/m ³ , 20 ppm R2, risque de pénétration percutanée
-------------	--

64742-65-0 distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant

VME	5 mg/m ³ (SUVA CH)
------------	-------------------------------

111-87-5 octane-1-ol

MAK	Valeur limit court terme: 106 mg/m ³ ; 20 ppm Valeur limit long terme: 106 mg/m ³ ; 20 ppm
------------	---

79241-46-6 fluazifop-P-butyl (ISO)

TWA	0,5 mg/m ³ (Syngenta)
------------	----------------------------------

- **DNEL**

(E)-18-ethoxyoctadec-3-ene

Travailleurs Inhalation Long terme - effets systémique: 294 mg/m³
Travailleurs Dermale Long terme - effets systémique: 2080 mg/kg
Consommateurs Inhalation Long terme - effets systémique: 87 mg/m³
Consommateurs Dermale Long terme - effets systémique: 1250 mg/kg
Consommateurs Oral Long terme - effets systémique: 25 mg/kg
octan-1-ol

Travailleurs Inhalation Long terme - effets systémiques: 176 mg/m³
Travailleurs Inhalation Long terme - effets locaux: 106 mg/m³
Travailleurs Dermale Long terme- effets systémique: 50 mg/kg
Travailleurs Dermale Long terme - effets locaux: 0,19 mg/cm²
Verbraucher Inhalation Long terme- effets systémique: 43,5 mg/m³
Consommateurs Oral Long terme - effets systémique: 12,5 mg/kg
Consommateurs Dermale Long terme - effets locaux: 0,067 mg/cm²
Consommateurs Dermale Long terme - effets systémique: 25 mg/kg

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 16.01.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 31.08.2023

Nom du produit: Xenturion

(suite de la page 4)

Calciumdodecylbenzolsulfonat

Travailleurs Haut Long terme- effets systémique: 1,7 mg/kg

Consommateurs Dermale acute - effets systémique: 85 mg/kg

Consommateurs Oral Long terme - effets locaux: 89 mg/kg

Toluol

Travailleurs Inhalation Long terme - effets systémique: 192 mg/m³

Travailleurs Dermale Long terme- effets systémique: 384 mg/kg

Travailleurs Inhalation acute - effets locaux: 384 mg/m³Travailleurs Inhalation acute - effets systémique: 384 mg/m³Travailleurs Inhalation Long terme - effets locaux: 192 mg/m³

Consommateurs Dermale Long terme - effets systémique: 8,13 mg/kg

Consommateurs Dermale Long terme - effets systémique: 226 mg/kg

Consommateurs Inhalation acute - effets systémique: 226 mg/m³Consommateurs Inhalation acute - effets locaux: 226 mg/m³Consommateurs Inhalation Long terme - effets locaux: 56,5 mg/m³Consommateurs Inhalation Long terme - systemische Effekte: 56,5 mg/m³**· PNEC**

(E)-18-ethoxyoctadec-3-ene

Eau douce: 0,007 mg/l

Eau de la mer: 0,001 mg/l

Station de traitement des eaux usées: 10 g/l

Sédiment d'eau douce: 22,79 mg/kg

Sédiment marin: 2,28 mg/kg

Sol: 1 mg/kg

Eau douce - intermittent: 0,1 mg/l

octan-1-ol

Eau douce: 0,1 mg/l

Eau de mer: 0,01 mg/l

Sédiment d'eau douce: 1,6 mg/kg

Sédiment marin: 0,16 mg/kg

Sol: 0,26 mg/kg

calcium dodecylbenzenesulphonate

Eau douce: 0,023 mg/l

Eau de mer: 0,0023 mg/l

Utilisation/rejet intermittent(e): 0,01 mg/l

Sédiment d'eau douce: 0,174 mg/kg

Sédiment marin: 0,0174 mg/kg

Station de traitement des eaux usées: 3 mg/kg

Sol: 0,62 mg/kg

Toluol

Eau douce: 0,68 mg/l

Sédiment marin: 16,39 mg/kg

Station de traitement des eaux usées: 13,61 mg/l

Utilisation/rejet intermittent(e): 0,68 mg/l

Eau de mer: 0,68 mg/l

Sédiment d'eau douce: 16,39 mg/kg

Sol: 2,89 mg/kg

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 16.01.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 31.08.2023

Nom du produit: Xenturion

(suite de la page 5)

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(EN 374)

· **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6).

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· **Protection du corps:**

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

· **Mesures de gestion des risques**

L'utilisation de ce produit à titre professionnel par des femmes enceintes ou des mères qui allaitent ou des jeunes travailleurs est restreinte ou complètement interdite. Les bases légales ainsi que les dispositions précises en la matière figurent à la section 15.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **État physique**

Liquide

· **Couleur:**

Brun

· **Odeur:**

Faible

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Non déterminé.

· **Inflammabilité**

Non applicable.

· **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

· **Inférieure:**

Non déterminé.

· **Supérieure:**

Non déterminé.

· **Point d'éclair**

85 °C

· **Température d'auto-inflammation**

265 °C

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **pH à 20 °C**

4-8

· **Viscosité:**

· **Viscosité cinématique à 20 °C**

54,8 s (DIN 53211/4)

· **Viscosité cinématique à 40 °C**

22,3 mm²/s

· **Dynamique à 20 °C:**

51,6 mPas

· **Solubilité**

· **l'eau:**

Emulsionnable

· **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)** Non déterminé.

· **Pression de vapeur à 20 °C:**

0 hPa

· **Densité et/ou densité relative**

· **Densité à 20 °C:**

0,935 g/cm³

· **9.2 Autres informations**

Tension superficielle: 30.8 mN/m, 25 °C

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.01.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 31.08.2023

Nom du produit: *Xenturion*

(suite de la page 6)

- **Aspect:**
- **Forme:** Liquide
- **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.**
- **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.
Pas de danger d'explosion en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Teneur en solvants:**
- **Solvants organiques:** ≥10,1-<21 %
- **Teneur en substances solides:** >6-≤42,4 %
- **Changement d'état**
- **Vitesse d'évaporation.** Non déterminé.

- **Informations concernant les classes de danger physique**
- **Substances et mélanges explosibles** néant
- **Gaz inflammables** néant
- **Aérosols** néant
- **Gaz comburants** néant
- **Gaz sous pression** néant
- **Liquides inflammables** néant
- **Matières solides inflammables** néant
- **Substances et mélanges autoréactifs** néant
- **Liquides pyrophoriques** néant
- **Matières solides pyrophoriques** néant
- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de réaction dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
Informations sur les voies d'exposition probables: Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (rat)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.01.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 31.08.2023

Nom du produit: Xenturion

(suite de la page 7)

79241-46-6 fluazifop-P-butyl (ISO)

Oral	LD50	2451 mg/kg (rat) (♀)
Dermique	LD50	> 2110 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 4h	> 5,2 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Effet d'irritation possible.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Fluazifop-P-butyl (ISO):

Des effets embryo/foetotoxiques ont été reportés chez le rat. Une neurotoxicité de développement a été observée en l'absence de toxicité maternelle., Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de tests sur les animaux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toluène:

La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec effets narcotiques.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toluène:

Système nerveux central

La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2..

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique:

EC50 48h	20 mg/l (daphnia magna)
ErC50 72h	0,84 mg/l (gal)
ErC50 7d	> 100 mg/l (lemna gibba)
LC50 96h	20 mg/l (truite arc-en-ciel)
NOEC 72h	0,15 mg/l (gal)
NOEC 7d	6,4 mg/l (lemna gibba)

79241-46-6 fluazifop-P-butyl (ISO)

EC50 48h	> 1 mg/l (daphnia magna)
ErC50 72h	1,4 mg/l (Navicula pelliculosa)
	1,8 mg/l (gal)
LC50 96h	1,41 mg/l (truite arc-en-ciel)
NOEC 72h	0,34 mg/l (Navicula pelliculosa)

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 16.01.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 31.08.2023

Nom du produit: Xenturion

(suite de la page 8)

12.2 Persistance et dégradabilité

(E)-18-ethoxyoctadec-3-ene:

Biodégradabilité: Facilement biodégradable.

fluazifop-P-butyl (ISO):

Biodégradabilité: Difficilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau: Dégradation par périodes de demi-vie: 1,5 - 1,7 h

Remarques: Le produit n'est pas persistant.

octan-1-ol:

Biodégradabilité: Facilement biodégradable.

toluène:

Biodégradabilité: Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

fluazifop-P-butyl (ISO):

Bioaccumulation: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau: log Pow: > 5,3 (25 °C)

toluène:

Bioaccumulation: Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes· **Remarque:** Très toxique chez les poissons.· **Autres indications écologiques:**· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit être acheminé vers une décharge ou une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

· **Code déchet:** 02 01 08 S Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:**

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une déchetterie. Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.5 Dangers pour l'environnement**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : fluazifop-P-butyl (ISO)

UN3082

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (fluazifop-P-butyl (ISO))

· **ADR, IMDG, IATA**· **ADR**

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.01.2024

Numéro de version 1.0

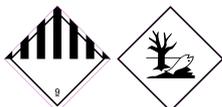
Révision: 31.08.2023

Nom du produit: Xenturion

(suite de la page 9)

· **IMDG, IATA** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
LIQUID, N.O.S. (fluazifop-P-butyl (ISO))

· **ADR, IATA**



· **Classe** 9 Matières et objets dangereux divers.
· **Étiquette** 9

· **IMDG**



· **Class** 9 Matières et objets dangereux divers.
· **Label** 9
· **ADR, IMDG, IATA** III
· **Marquage spécial (ADR):** Signe conventionnel (poisson et arbre)
· **Marquage spécial (IATA):** Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières et objets dangereux divers.
· **Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):** 90
· **No EMS:** F-A, S-F
· **Stowage Category** A

· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**
· **Quantités limitées (LQ)** 5L
· **Quantités exceptées (EQ)** Code: E1
· **Catégorie de transport** 3
· **Code de restriction en tunnels** (-)

· **IMDG**
· **Limited quantities (LQ)** 5L
· **Excepted quantities (EQ)** Code: E1

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (FLUAZIFOP-P-BUTYL (ISO)), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- **Évaluation de la sécurité chimique**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO E1** Danger pour l'environnement aquatique

· **Prescriptions nationales:**

· **Indications sur les restrictions de travail:**

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52):

Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2):

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 16.01.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 31.08.2023

Nom du produit: Xenturion

(suite de la page 10)

dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 3 (Classification propre): très polluant.
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement.
Eviter chaque contact inutile avec le produit.
L'emploi abusif peut nuire à la santé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique:** Stähler Suisse SA· **Contact:**

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel.: +41 (0) 62 746 80 00
info@staehler.ch
www.staehler.ch

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2